L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 14 NOVEMBRE 1871.

45me Année—Vol. XLV.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI MATIN, 14 NOVEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Vincent & Co., à leur salle d'encan, aux Nos 62 et 64 de la rue de la Douane — 25 rouleaux tapis de Bruxelles et Ingrain, bandes, bordures, etc.

Par P. J. Stear, à la Bourse d'Encan St Charles, [illegible] St Charles, terrains améliorés et de grand prix à Alger.

Par E. Roger & Co, dans leurs salles d'encan — [illegible] sous réserve de marchandises sèches, draps, casimirs, satin de Chine, etc.

Par D. E. Morphy, au No 47, rue des Magasins — sièges de chaise, serrures, peintures, bandes de caoutchouc.

Par N. Vignié, à sa salle d'encan, No 122, rue de Chartres — meubles.

Par S. M. Montgomery, à sa salle d'encan, 87 rue du Camp — Vente régulière de meubles.

Par Hoffman, Marks & Co, à leur salle d'encan, Nos [illegible] rue de Chartres — bottes, souliers et brosses.

Cuivre en feuilles, — Cadeaux, peintures, — chez l'encanteur de D. E. Morphy, encanteur.

☞ Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., et faites faire vos colliers au Pelican Printing Office, "112 et 114, rue Poydras.

THEATRES.

Aujourd'hui, Mardi :
OPÉRA. — La Traviata.
ACADÉMIE. — Fortunio.
ST-CHARLES. — King Lear.

La Question des Pompiers.

Nous avons publié en anglais, dans [illegible] numéro, une correspondance échangée entre M. Edward A. Burk, au nom du comité de finances de l'Association des Pompiers, et le gouverneur Warmoth. L'exposé de M. Burk nous semble devoir porter le coup de grâce au projet formé par le Conseil de ville de supprimer l'organisation actuelle des pompiers pour la remplacer par un corps salarié et dépendant qui serait bien plutôt un corps politique qu'un corps de pompiers.

Il est impossible de démontrer plus clairement que toutes les raisons d'économie, [illegible], dans l'état actuel de nos [illegible], militent en faveur du maintien de la présente organisation.

Vous, d'abord, un état comparatif des dépenses encourues l'année dernière pour l'extinction des incendies, dans les différentes villes américaines :

Cies.	Compagnies.	Moyenne par Cie.	Total.
New-York	54	$17,949 05	$951,300 00
Boston	20	18,150 00	355,000 00
Chicago	16	19,112 50	305,800 00
Cincinnati	18	13,657 13	259,485 54
Baltimore	7	15,112 71	105,789 00
Louisville	6	12,500 00	75,000 00
Nlle-Orléans	24	5,000 00	120,000 00

D'après l'exposé, la ville, si elle supprimait l'organisation actuelle pour la remplacer par un corps salarié, devrait dépenser, la première année, $350,897 pour le matériel et les frais courants, et y ajouter $120,000 pour 200 pompiers à $600 par an.

On voit, de suite, qu'au lieu de 2,000 pompiers actifs pouvant se relayer et travailler sans relâche, dans les cas d'une grande conflagration, on aurait seulement 200 hommes qui seraient bien vite épuisés, comme cela est arrivé à Chicago.

Prenant la moyenne de ce que coûte [illegible] Boston, Chicago, Cincinnati, etc., une compagnie salariée, on a $17,193. Les 24 compagnies actuelles de la Nouvelle-Orléans coûteraient donc à ce taux $412,732, c'est-à-dire plus qu'elles ne demandent que $140,000.

Si l'on réduit le nombre des compagnies et le nombre des hommes, on augmente considérablement les risques pour l'extension des incendies. Il est donc certain que les Compagnies d'assurances feraient subir une élévation mesure d'une élévation de leurs taux, élévation qui pourrait représenter de cinq à sept cent mille piastres [illegible] faire le Conseil pourrait [illegible], dit M. Burke, plus d'un million de dépenses à la population.

Le gouverneur annonce, dans sa réponse [illegible] Association, qu'il va envoyer la communication au Maire et au Conseil et il dit que ces statistiques présentées justifient ce qu'il a déjà exprimé à plusieurs [illegible] la supériorité du [illegible] au point de vue de l'économie [illegible]. Le gouverneur conclut [illegible] de $140,000 est très [illegible] et il termine sa lettre par [illegible] suivante qui a d'autant plus [illegible] émane d'un fonctionnaire [illegible] expérience et qui sait [illegible] par exemple la police métropolitaine.

[illegible]

[illegible] Nous avons reçu M. Hébert & Cie, 59, rue de Chartres, [illegible] de l'année 1872, calculé pour la Nouvelle-Orléans. Nous avons reçu aussi [illegible] numéro du *Monde Illustré*.

[illegible] Nous avons reçu [illegible] Roux Rey & Bech le numéro de [illegible], qui paraît à New-York, [illegible] seul journal illustré qui soit publié [illegible] aux Etats-Unis.

Nous appelons l'attention du public [illegible] matériaux en partie [illegible] dans nos colonnes [illegible] la maison A. Delpit & Co. La réputation de cette maison, une des plus [illegible] de la ville est trop bien établie [illegible] nécessaire d'y rien ajouter. [illegible] pour les détaillants de tabac [illegible] la manufacture de tabac de [illegible] & Co, voulant diminuer son [illegible] de diminuer considérablement [illegible], qu'une grande supériorité [illegible] avait toujours maintenu [illegible] dans une autre [illegible].

[illegible] Magasins de l'Hôtel [illegible] M. Moton, président de [illegible] Hôtel St. Louis, annonce [illegible] soumissions cachetées seront [illegible] au bureau de la Compagnie, jusqu'au [illegible] pour la location des magasins [illegible] et du café de la [illegible]. Aucun magasin ne sera loué [illegible] poste d'huîtres. Les baux auront [illegible] de deux à cinq années, à la [illegible] des locataires. Les soumissions [illegible] spécifier le genre de commerce [illegible] veulent faire. Nous n'avons pas besoin de faire ressortir les avantages [illegible] des magasins dont il s'agit. [illegible] donc simplement l'attention des intéressés sur l'avis du président.

[illegible] Grand assortiment de gants de peau [illegible] Guéblé & Nippert, depuis 75 cts. jusqu'à la paire.

La machine "Domestic" est la reine des machines à coudre, à points de chaînette. [illegible] vend au No 103, de la rue du Canal.

[illegible], CRÉPINS, ETC., ETC.—Les acheteurs de la ville et de la campagne trouveront au magasin de MM. J. E. Merilh & Co, rue Poydras, No 179, un fort assortiment de peaux de veau françaises et allemandes, de cuirs, de maroquins, de crépins, serges, lastings et d'articles de cordonnerie de tout genre. Toutes ces marchandises choisies avec soin seront vendues aux conditions les plus avantageuses. Les commandes sont remplies avec la plus grande ponctualité. Voir l'annonce.

CHARBON. CHARBON.— La maison W. [illegible] Coyle & Cie., rue Gravier No 138, fait [illegible] au plus bas prix du marché, le meilleur charbon qu'il soit possible de se procurer ici.

VERRES POUR VITRES.—MM. Bercier & [illegible], rue de la Vieille-Levée, ont à vendre 3,000 caisses de verres français pour [illegible] et 25 balles de bouchons d'Espagne. Voir l'annonce.

☞ Il n'est pas difficile de trouver à se [illegible], mais il est malaisé de trouver [illegible] finesse, l'élégance et le bon marché. Pour cela, il faut aller au No 65 Ste-Anne.

Théâtre de l'Opéra.

La première représentation de la saison lyrique 71—72 a eu lieu, hier, à l'Opéra, en présence d'un magnifique auditoire. Toute la Nouvelle-Orléans était là.

C'est avec un plaisir sincère que nous constatons le succès de cette première soirée. Nos artistes ont remporté une éclatante victoire.

Le public a très sympathiquement accueilli à leur entrée en scène, Mlle Levieilf, MM. Delabranche et Coulon, dont il ne connaissait encore que le nom ; et après avoir constaté, *de auditu*, qu'ils étaient dignes de leur brillante renommée, il leur a témoigné, par de chaleureux applaudissements, l'estime que lui a inspirée leur talent.

Quelle fête aussi à l'entrée de Mme Durand, de M. et Mme Dumestre, de M. Périé! Combien l'on a été heureux de les revoir.

Nous renvoyons à notre chronique musicale de dimanche prochain le compte-rendu détaillé de cette brillante représentation. Mais en quelques mots nous pouvons formuler aujourd'hui notre opinion. Les *Huguenots* ont été interprétés avec une rare perfection, et pas une page de cette partition n'a passé inaperçue.

Cette fois, M. Calabrési tient sous son archet un orchestre discipliné ayant une bonne sonorité, et dans les rangs duquel se trouvent plusieurs solistes dont le public a apprécié le talent.

Le maestro a bien mérité l'accueil sympathique que lui ont fait les actionnaires de l'Opéra et le public au moment où il est monté au fauteuil. Il a su mener à bonne fin une tâche ardue, composé une troupe des mieux réussies. Qu'il nous permette de lui adresser personnellement nos compliments très sincères.

Ce soir, rentrée de Mme Naddi, la charmante artiste tant applaudie l'an dernier, et débuts de M. Blum, premier ténor demi-caractère, et Solve, baryton d'opéra-comique, dans la *Traviata*.

ASSOCIATION DE CONSTRUCTION.—Sur la demande de divers souscripteurs au fonds de construction de la dite association, un meeting est convoqué à la salle maçonnique pour samedi 18 du courant à 7 heures du soir. Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'avis que nous publions plus loin à ce sujet.

☞ Voulez-vous de bons gants à 75c. Allez au GAGNE-PETIT.

ARTICLES DE PARIS. — Un magasin pour avoir la vogue ne peut faire mieux que d'annoncer des articles venant de l'industrie française et surtout de l'industrie parisienne. C'est ce que fait la maison Lion & Pinsard, rue du Canal, 151 et 153, qui a toujours un stock considérable de toutes ces nouveautés de Paris, qui ont toujours été et seront toujours la folie de l'Europe et du monde.

☞ Gants de peau à 75 cts. la paire, chez Guéblé & Nippert.

☞ Pour que la tête soit dégagée, il faut que les pieds soient à l'aise. Les matériaux employés au No 65 Ste-Anne, dans la fabrication des chaussures, ne laissent rien à désirer sous ce rapport.

☞ Il n'y a pas de meilleur soulagement aux souffrances qu'occasionne l'asthme que le BAUME PECTORAL AUX NAVETS INDIENS de Laplace. On peut se procurer ce précieux remède à la pharmacie Laplace, 23 et 25, rue des Champs-Elysées et dans les bonnes pharmacies.

☞ Les célèbres gants de peau, à $1 la paire, chez Guéblé & Nippert, sont plus recherchés que jamais.

Les élections dans l'Etat de New-York.

Nous lisons dans le *Messager Franco-Américain* du 9 courant :

Nous avons, sous les yeux les chiffres officiels des élections, en ce qui concerne le [illegible] de l'Etat et celui du comté. Constatons d'abord que la liste républicaine des fonctionnaires de l'Etat est élue tout entière par une majorité qu'on estime être de 18,000 à 15,000 voix. Partout, le vote républicain a considérablement augmenté. [illegible] New-York seulement, le gain est de 34,500 voix. On connaît le résultat exact de scrutin dans 250 villes et villages, où le nombre de votes républicains s'est accru de [illegible] voix. Cette augmentation, jointe à [illegible] de New-York, a balayé la majorité démocrate de l'année dernière, qui avait été de 26,27[illegible]. Les gains faits dans les parties de l'Etat non comprises dans cette évaluation constituent la majorité obtenue par les candidats républicains, qu'on [illegible] comme nous l'avons dit, de 10,000 à [illegible] voix sur tout l'Etat.

Les comtés de Westchester, d'Ulster, d'Erié, de Schuyler, de Putnam ont voté la liste républicaine pour la première fois depuis plusieurs années.

Voici à peu près comment les votes de l'Etat se sont répartis :

Républicains..... 368,000 votes
Démocrates....... 355,000 votes

A New York, le vote pour le secrétaire d'Etat a donné le résultat que voici :

Démocrates........ 81,071 voix
Républicains...... 53,184 "

Majorité démocrate 27,887 voix

L'année dernière, la majorité démocrate de la ville était de 52,000. Elle avait entraîné complètement le vote des comtés de l'intérieur, qui est toujours favorable aux républicains. Cette année, l'effet contraire s'est produit. Le vote des comtés de l'intérieur a neutralisé celui de New-York.

Les candidats républicains dont les noms suivent sont élus aux fonctions de l'Etat :

Secrétaire d'Etat........ G. Hilton Scribner.
Contrôleur............... Nelson K. Hopkins.
Trésorier................ Thomas Raines.
Attorney-général......... Francis C. Barlow.
Ingénieur de l'Etat...... William B. Taylor.
Commissaire des Canaux Alex'der Barkley.
Inspecteur des prison Thomas Kirkpatrick

La composition de la législature de l'Etat est complètement modifiée. On y trouvera une majorité républicaine des deux tiers. D'après les derniers avis, le Sénat d'Albany contiendra 21 républicains et 11 démocrates. M. Tweed est au nombre de ces derniers. Quant à l'Assemblée, elle contiendra 70 républicains et 58 démocrates. L'année dernière, ces deux assemblées contenaient des majorités démocrates, qui subissaient complètement l'influence de M. Tweed et qui ont beaucoup contribué à consolider son influence despotique à New York.

En ce qui concerne les élections du comté, la victoire de Tammany Hall est loin d'être aussi générale qu'on le croyait mardi dans la soirée. M. Tweed est élu sénateur. Les révélations scandaleuses du mois dernier sont restées sans effet sur les électeurs de son district. Mais l'ensemble du scrutin, malgré le succès de M. Tweed, montre que l'influence de Tammany Hall a reçu dans la ville un coup dont elle se ressentira longtemps. Les deux principaux candidats du parti de la réforme, le juge Barrett et M. Franz Sigel sont élus, le premier par une majorité de 31,859 voix, le second par 25,590 voix. En outre, sur cinq sénateurs, le seul candidat de Tammany Hall qui l'emporte est M. Tweed. Quant aux *Assemblymen*, sur les 21 élus dans la ville, 3 sont des candidats de Tammany Hall.

Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis* de même date :

Parmi toutes ces nominations, deux particulièrement nous intéressent, celles des deux candidats que nous avions recommandés comme candidats français. L'un, comme nous l'avons dit, M. Alexander Martin, a été élu alderman ; l'autre, M. Henry Alker, a échoué comme juge à la *Marine Court*. Nous avons déjà exprimé notre sentiment sur l'échec de ce digne magistrat. Soutenu pendant douze ans au poste qu'il occupait, par l'organisation de Tammany, il s'est fait un point d'honneur, malgré les instances de ses amis qui formaient un nouveau camp, de rester fidèle jusqu'au bout à une institution que, malgré les fautes, les crimes même de quelques-uns de ses membres, il ne pouvait se décider à renier au moment où elle était menacée.

Il est tombé avec elle ; mais de cette chute même amis et adversaires ne peuvent que lui faire honneur. Il a maintenant payé sa dette de sacrifice, et il pourra, sans que sa conscience en souffre, rejoindre ceux de ses anciens amis politiques qui avaient été plus prudents et moins scrupuleux que lui. Le sentiment général est pour lui, et il est à peu près certain qu'il sera puissamment soutenu quand il entrera en compétition pour une vacance à la Cour des Common Pleas ou à la Cour Supérieure.

☞ Allez au GAGNE-PETIT, pour acheter les gants de peau à 75c.

☞ On ne peut songer à acheter une machine à coudre, sans faire un examen attentif de la machine "Domestic," 103 rue du Canal, chez M. S. Hedricks.

☞ Voulez-vous une paire de Congress, de Bottes qui vous chaussent à la perfection ? Allez au No 65 Ste-Anne.

—Hier est arrivé à Paris et descendu à l'Hôtel du Louvre le marquis de Westminster, un des plus riches propriétaires fonciers de l'Angleterre.

Un troisième de Londres environ lui appartient.

Or, il y a 58 ans, les terrains en question ont été vendus par la famille de Westminster, à la condition expresse qu'au bout de 99 ans ils lui reviendraient, avec la propriété des constructions que les acquéreurs auraient élevées dessus.

C'est donc dans deux ans qu'arrive le terme.

On calcule qu'à cette époque lord de Westminster aura un revenu de *cent quatre-vingt-neuf millions de francs*.

CHRONIQUE LOCALE.

ANNIVERSAIRE DE LA NOUVELLE SOCIÉTÉ DES LUSITANIENS. — Cette Société a célébré son 18ème anniversaire avant-hier dimanche. La procession a été plus nombreuse qu'on ne l'avait encore vue jusqu'à ce jour, ce qui prouve que la Société est dans une situation florissante. Une intéressante cérémonie a eu lieu à cette occasion. Deux drapeaux, l'un espagnol et l'autre italien, ont été bénis par le Révérend Père Foltier, à l'Eglise St-Vincent de Paule. Les drapeaux sont magnifiques et le fait qu'ils sont portés par la Société lusitanienne indique qu'elle ne se compose pas de Portugais seulement. Les citoyens nés en Amérique et les représentants de toutes les races européennes sont invités à faire partie de cette organisation de charité. La procession avait à sa tête une fameuse bande de musiciens et nous remercions vivement la Société Lusitanienne de la sérénade brillante qu'elle nous a donnée dimanche en passant devant nos bureaux.

RÉSOLUTION DES POMPIERS.—Le bureau des délégués de l'Association Charitable des Pompiers vient d'adopter la résolution suivante :

"Résolu, Que la proposition faite par MM. Benj. Flanders, F. C. Remick et Jno. S. Walton, comité nommé par le conseil des administrateurs pour prendre des mesures pour l'organisation d'un département des pompes payées, soit respectueusement reçue et déposée sur la table, et que le président de cette Association soit chargé d'informer le Conseil des administrateurs de cette action et de l'inviter respectueusement à reconsidérer leur action de mardi, 8 novembre 1871, sur ce sujet, dans le but de rouvrir les négociations pour un contrat entre la ville de la Nouvelle-Orléans et l'Association Charitable des Pompiers."

LE CONTRAT POUR LE DÉPARTEMENT DES POMPES.—Le gouverneur Warmoth s'est rendu à l'Hôtel-de-Ville, hier matin, pour engager en personne les administrateurs à reconsidérer leur résolution du 8 du courant et à renouveler le contrat avec l'Association de Charité des Pompiers. Tout le monde, a dit M. Warmoth, est intéressé dans cette affaire, et tout le monde se prononce avec une telle détermination pour le renouvellement du contrat que le Conseil des administrateurs ne saurait s'y refuser plus longtemps.

LA NOUVELLE BOURSE DES FACTEURS DE COTON. — Cette nouvelle Bourse, construite par John Hawkins, sur l'ancien local du Théâtre des Variétés, détruit par le feu en 1870, rue Gravier, a été ouverte hier. Placée dans le centre du quartier où se fait le grand commerce de coton, elle donne, sous ce rapport, satisfaction complète. Il ne s'y est fait hier aucune affaire attendu que l'association à laquelle appartient la nouvelle Bourse, s'est livrée tout entière au plaisir et à l'entrain de l'inauguration, et vraiment, il y avait raison pour se féliciter! Plus on brûle plus on est riche. Avant l'incendie de la rue Gravier qui dévora le Théâtre, on n'avait que cet édifice, on en a deux maintenant, la Nouvelle Bourse et le nouveau Théâtre rue du Canal. Le bénéfice est clair.

Plusieurs discours ont été prononcés dans cette fête. M. Somers, le président, en a fait très heureusement les honneurs. L'association compte déjà 140 membres; on dit que dans un an, elle en comptera 300. Le projet des barges en fer était le sujet des conversations de tous les groupes, et les orateurs en ont parlé vigoureusement. Bon signe!

BUDGET DES DÉPENSES DU DÉPARTEMENT DES AMÉLIORATIONS.—ENCORE UNE ÉMISSION DE BONDS.—L'état suivant a été adressé à l'administrateur des comptes de la ville, par M. Cockrem, chef du département des améliorations :

Le département propose pour l'année 1872 :

Salaires, $6,000 — dépenses de bureau pour tout le département, $6,000.

Salaires, $40,000—Bureau des rues, gages, $350,000 ; réparations, $200,000.

Quais et débarcadères :

Salaires, $7,500—gages, $25,000 ; réparations, $50,000.

Bureau du dessèchement :

Salaires, $40,000—gages, $150,000 ; réparations, $150,000.

Total, $998,500.

L'augmentation pour les gages et réparations vient de travaux qu'il faut faire de concert avec la Compagnie du Canal du Mississipi avec le Golfe du Mexique.

L'émission suivante de bonds sera probablement nécessaire dans le cours de l'exercice de 1872 :

Bonds pour le pavage des rues $1,500,000.
Pour de nouvelles machines de dessèchement $250,000.

Pour le revêtement en fer de la digue de protection contre les eaux du lac, $150,000.

Pour le canal du Mississipi et du golfe du Mexique $500,000.

Total $2,500,000.

MEURTRE D'UNE NÉGRESSE AU-DESSUS DE CARROLLTON.—Dans la nuit de dimanche à lundi, une négresse, nommée Laura, a été assassinée sur l'habitation Leluege, rive droite du fleuve, à quatre milles au-dessus de Carrollton. On suppose que ce meurtre a été commis par un nommé Thomas Hall, dont Laura s'était séparée à cause de ses brutalités envers elle. Son dernier mari était un nègre, nommé Hudson, qui donna et paisible, qui l'avait préservée de la colère de Hall quand ce dernier vint à celle-ci avait pris une autre femme. Etant obligée de s'absenter, Hudson dit à sa femme de bien barricader sa porte et sa fenêtre, parce que Hall avait proféré en plusieurs endroits de sinistres menaces. Les précautions furent prises contre un possible, mais Hall, sachant que Hudson était parti, se rendit à la cabane de Laura, pendant la nuit de samedi au dimanche, et sauter la porte avec une barre de fer et assassina Laura. A son retour, Hudson trouva sa femme morte sur son lit arrosé de sang. Sa tête était brisée et l'on remarquait sur les draps de lit des marques de doigts ensanglantés. Hudson donna l'alarme sans perdre un moment, et l'on remarqua que Hall et sa femme étaient absents. On croit qu'après avoir exécuté ce meurtre, ils sont venus ici pour prendre un bateau à vapeur et gagner les bayous. La police a été lancée à la recherche de Hall et de sa femme, et on espère qu'ils ne tarderont pas à être arrêtés.

SUICIDE.—*Une femme pendue aux barreaux d'une porte.*—Dimanche soir, vers les 9 heures, une femme de couleur très connue, Lizzie Tyler, s'est pendue elle-même aux barreaux de fer de sa cellule, à la station du 4me Precinct. Lizzie avait été arrêtée, une heure plus tôt, près de la rue Tréme, pour tapage et soulaison et amenée à la station où elle dit en entrant qu'elle était lasse de vivre.

On ne fit pas attention à ces paroles qui étaient fort sérieuses cependant, car quelques minutes après on entendit des plaintes et même des cris. Un peu plus tard les cris cessèrent, et quand le gardien, faisant sa ronde, s'approcha de la cellule de Lizzie, il s'aperçut qu'il y avait une obstruction derrière la porte. Il appela le secrétaire et le capitaine qui l'aidèrent à pousser la porte, et la malheureuse femme fut trouvée pendue aux barreaux, et tout à fait morte. Elle s'était fait une corde avec un lambeaux de ses vêtements; avait attaché cette corde aux barreaux par un bout et avait fait avec l'autre bout un nœud coulant où elle avait passé le cou. Comme la porte n'était pas bien élevée, elle aurait pu facilement avec ses pieds toucher le plancher si elle eût voulu étendre ses jambes. On conclut de là qu'elle a eu le courage et l'énergie de persister dans le suicide quand même elle souffrait beaucoup, ce qui est prouvé par ses cris, et quand même elle aurait pu cesser de souffrir en s'appuyant sur le plancher, ce qui dépendait entièrement d'elle.

Lizzie avait soigneusement mis en paquet tous les vêtements dont elle n'avait pas besoin pour se pendre. Elle était dans un état complet de nudité, et même sans souliers, ce qui est une preuve de la détermination avec laquelle elle s'est mise à accomplir son œuvre de destruction sur elle-même. Elle avait le teint assez clair et n'avait pas plus de 17 à 18 ans. Elle occupait, entre les rues Bienville et Conti, le No 64 de la rue Tremé, où elle tenait une maison de mauvaise vie avec une autre femme de sa classe. C'est là que son corps a été transporté et confié aux soins des femmes demeurant ou fréquentant cette maison.

On ne peut assigner à cet acte de désespoir de la part de cette malheureuse d'autre cause que le sentiment de son abjection morale et de son dénuement matériel, car ses désordres ne l'enrichissaient pas à ce qu'il paraît. La maison, ou plutôt la cabane où elle demeurait, offrait toutes les marques de la plus extrême misère.

ARRESTATION.—M. F. D. Barnes, de la Loge Oakland, No 82 F. et A. M., du Mississipi, fut assassiné, il y a deux ou trois ans, par un docteur nommé A. J. Lott, et une récompense fut offerte par la loge de J. W. Sanders, pour l'arrestation du meurtrier. Le père de la victime offrit de son côté une récompense de $760, et le signalement du meurtrier supposé fut envoyé partout dans les Etats Unis.

Le capitaine Cain a arrêté, il y a trois jours, un nommé N. A. Lott, qui comparaissait devant le recorder Houghton pour port d'armes cachées, et dont la personne répond exactement au signalement donné. Mais ce Lott prétend qu'il n'est pas docteur et que le docteur est son cousin A. J. Lott. Toutefois, sa taille ayant été mesurée et trouvée conforme à celle du signalement, le N. A. Lott attendra en prison qu'il soit réclamé par les autorités du Mississipi.

RAPPORT MORTUAIRE. — Il est mort à la Nouvelle-Orléans, la semaine dernière, 125 personnes, dont 3 de la fièvre jaune. Des trois cas de fièvre jaune qui se sont terminés fatalement, il faut dire qu'un seul était originairement de Natchez, un autre a été regardé comme douteux, et le troisième appartient au commencement de la semaine.

FEUX. — Dimanche, vers 1 heure du matin, la police a réussi à éteindre un feu qui s'était déclaré dans une maison basse, inoccupée, appartenant à Mme Owens, au coin des rues Milan et Laurel. Une bouteille vide, mais qui avait contenu de l'huile de charbon, trouvée sur les lieux, fait supposer que ce feu était l'œuvre d'un incendiaire.

Un autre feu, découvert dans la même matinée, à 6 heures, sous le wharf, devant la rue Poydras, a été éteint par l'équipage du bateau de la police du port. Le débarcadère avait déjà attaqué vivement une partie du débarcadère.

SAUVÉ DE SON IMPRUDENCE.—Au moment où le ferryboat de la rue du Canal approchait de son débarcadère, sur la rive opposée du fleuve, Peter McGirney, trop pressé de toucher la terre, sauta, manqua le wharf et tomba à l'eau. Heureusement les hommes de service à bord du ferry, ayant vu sa mésaventure, s'empressèrent de lui porter secours et le sauvèrent de son imprudence. Peter a juré de bien regarder une autre fois avant de sauter.

LE PROJET DES BARGES DE FER.—La troisième séance des citoyens [illegible] projet des barges [illegible] lieu hier à la Bourse des Facteurs de coton. 300 citoyens environ étaient présents. M. Pheips présidait. L'affaire a été discutée de nouveau d'une manière fort intéressante. Les souscriptions reçues s'élèvent jusqu'à environ $300,000, y compris $100,000 que la Compagnie d'Assurance [illegible] à fournir. Il faut donc trouver encore $175,000 pour arriver au capital de $500,000, mais le quel il est convenu de ne rien entreprendre. La réunion s'est ajournée à lundi soir.

TERRIBLE BATAILLE.—Hier soir, sur les [illegible], une bataille s'est engagée rue Ste-Jeanne, près de la rue de la Commune, entre Patrick Gleason et Michael Gleason. Le premier a reçu des coups de couteau à la poitrine et Gleason un coup de couteau et des coups de bâton sur la tête. Les deux hommes ont été emportés à l'hôpital où l'état de Gleason a été regardé comme ne laissant aucun espoir. Les blessures de Gleason sont moins dangereuses. La cause de cette sanglante querelle n'est pas encore connue.

VOL.— Dimanche matin, un vol de $50 a été fait dans la grocerie de J. Koeffer, au coin des rues Johnson et Palmyre. Les voleurs se sont introduits dans l'établissement en forçant une porte de derrière.

PAR LE TELEGRAPHE.

(Dépêches transmises à l'Abeille.)

La traversée du steamer Franklin.

Quarante victimes du choléra.

Sermon de Henry Beecher.

Il dénonce la démoralisation et demande une réforme.

Sans la réforme, pas de salut.

Une prétendue conspiration bonapartiste.

Elle a été découverte à temps.

Thiers dit qu'il n'y a plus rien à craindre.

L'incendie à Genève.

Toute la rue du Rhône est en cendres.

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Paris, 12 nov. — Une dépêche de Genève annonce une grande conflagration. Pas de détails. [illegible]

[illegible] deux hommes et un a blessé plusieurs.

Le navire Escort, de New-York, a brûlé à Anvers.

Paris, 12 nov.—Gambetta est rétabli de sa récente maladie. Il ira bientôt faire une tournée à Marseille, Bordeaux et Lyon.

Londres, 13 nov.—M. Pigott, propriétaire du *Dublin Irishman*, a été condamné à 6 mois de prison pour avoir publié des articles incendiaires pendant le procès de Kelly.

Genève, 13 nov.—Le feu qui a commencé ce matin, continue. La rue du Rhône est en cendres.

New York, 13 nov—Dépêche au *World*: Londres, 13 nov—Un formidable complot de Bonapartistes, conspirateurs, ayant à leur tête Fleury, pour arrêter Thiers et proclamer l'empire, a été découvert avec les papiers de la conspiration, qui sont maintenant entre les mains de Thiers. Ce dernier croit que la conspiration a fait fiasco.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 13 nov.—Il y a ici une affaire pendante devant la Cour Suprême qui affecte sérieusement les récentes procédures contre les Mormons. Il y a trois ans, les autorités mormonnes avaient détruit de la liqueur et un procès intenté pour dommage eut pour résultat un verdict contre la Ville du Lac Salé. Le recours d'appel est que les jurés auraient dû être nommés par le marshal territorial et non par le marshal fédéral.

Les récentes accusations et convictions ont été faites par des jurés nommés par le marshal fédéral, et une décision contraire dans l'affaire pendante annulera les récentes poursuites contre les Mormons dans l'Utah. En attendant, l'Exécutif est déterminé à appuyer la politique actuelle à l'égard des Mormons.

Washington, 13 nov. — Suivant le programme officiel russe, la première visite du Grand Duc Alexis, à Washington, ne prendra pas plus de 24 heures. Il ira simplement présenter ses respects au Président Grant et aux membres du cabinet, qui viendront en corps le féliciter de son arrivée à l'hôtel de l'Exécutif. Il ne recevra ni visiteurs ni cartes de visite pendant cette courte halte. Il retournera ensuite à New York pour accepter les honneurs préparés pour lui et il y restera plusieurs jours. De là il partira pour le Pacifique.

Le programme de ce voyage a été fourni, il y a plusieurs semaines, par un gentleman distingué, au ministre Catacazy, à la demande du dernier. Le grand duc recevra, pendant la session du Congrès, à Washington, où il restera une douzaine d'heures. Alors on lui offrira une série de fêtes.

Washington, 13 nov. — Le secrétaire de la guerre Belknap a envoyé un autre cadet de West Point pour mauvais procédés envers ses camarades.

Probabilités de la température. — Vents du Sud sur les basses. Vents frais de Nord sur le lac Michigan et sur la côte de la Louisiane. Des signaux de précaution sont ordonnés pour ce soir pour la Nouvelle-Orléans, Mobile, Milwaukie et Chicago.

Washington 13 nov—Il a été télégraphié au Nord ce soir, que le Président considère en ce moment l'expédient de mettre certains comtés du Nord-Ouest de la Géorgie, sous des restrictions pareilles à celles qui ont été imposées à certains comtés de la Caroline du Sud.

Le Grand Juri a décrété d'accusation le membre du Congrès Stokes, du Tennessee, pour avoir fraudé le gouvernement.

NOUVELLES DIVERSES.

Cleveland, 13 nov.—La goélette Juliette a sombré devant Madison. Le cuisinier seul s'est sauvé.

New York, 13 nov—Le steamer du grand duc Alexis n'a pas encore été signalé. Le général Sherman est parti par le Wabash, aujourd'hui.

Quelques 20 personnes atteintes du choléra sur le steamer Franklin, à la quarantaine, aujourd'hui, ont été transférées au navire-hôpital.

Plus tard.—Il est officiellement rapporté que le Franklin a eu 40 cas et 36 décès pendant la traversée. Presque tout le monde à bord a été malade. Il y a eu aussi beaucoup d'autres décès.

Un nolle prosequi sera enregistré dans l'affaire du général Jordan, à moins que le gouvernement ne soit prêt à poursuivre de bonne heure, en décembre.

Baltimore, 13 nov—Un homme de couleur qui réclamait $2000 d'indemnité pour avoir été éliminé d'un char de ville a obtenu $40 d'un juri fédéral. La conséquence de ce verdict est que les nègres seront maintenant admis dans tous les chars de ville.

Louisville, 13 nov—Il y a un mouvement général au barreau du Kentucky pour faire réviser les statuts de manière à éliminer les lois sur les nègres; aussi pour réviser le code de pratique. Un grand meeting des avocats de Louisville s'assemble dans ce but des résolutions ont été passées.

San Francisco, 13 nov—Un incendie à Vallejo a détruit l'Arsenal [illegible] M. Kennedy. De riches [illegible] ont été découvertes dans le comté de Monterey.

Boston, 13 nov—Ellery E. Daniell, caissier de la Banque Nationale de l'Ouest, a été condamné aujourd'hui à 5 ans de prison pour détournement de fonds.

Charleston, 13 nov — Le *News* de Charleston dit que deux des membres du comité de la Législature, il a été résolu [illegible] allocation à la session [illegible] pour le paiement de [illegible] et de se déclarer en faveur de la répudiation des deux dettes de l'Etat, [illegible] et la nouvelle.

New York, 13 nov—Le steamer [illegible] arrivé [illegible] soir à la quarantaine avec un nombre de [illegible] à bord, dont [illegible] de Londres [illegible]. Il y a eu [illegible] décès [illegible] 25 passagers de cabine et 37 passagers [illegible]. Il y a 10 jours que le steamer [illegible] nouvelle du [illegible] malade, et le steamer est arrivé à Halifax [illegible] pour prendre du charbon, il avait [illegible]. Il est mort un passager [illegible] malades [illegible].

—l'hôpital de West Bank. Les passagers en bonne santé ont été envoyés sur le navire de réception Delaware.

Le Franklin a été envoyé à la basse quarantaine où il sera complètement désinfecté avant qu'il lui soit permis de venir en ville.

New York, 13 nov.—Le Rév. Henry Beecher a prononcé un grand sermon hier sur la pureté du scrutin. Il a dit que le plus grand danger était l'indifférence des hommes éclairés pour le scrutin et que les gigantesques corporations, financières présentaient plus de danger maintenant que l'esclavage n'en présenta jamais. La pendaison des gens à des poteaux de lanterne ne remédiera pas au mal. La réforme doit commencer dans les églises, les écoles et les maisons particulières. Nous devons racheter le scrutin ou il est inutile de parler de réforme.

Le service civil de la nation est une menace permanente contre la liberté de la nation. La douane est un atelier de corruption, et les grandes places sont à vendre. Ce gouvernement ne peut exister longtemps. La conscience doit être appliquée à la politique et le peuple doit enseigner le bien à la conscience du peuple. Les chrétiens doivent être de bons citoyens. Le self-government n'a pas encore échoué. Nous ne devons pas nous abandonner à la couardise. L'épreuve doit être faite tout entière. Le self-government ne doit pas échouer et avec l'aide de Dieu il ne périra pas. Les applaudissements ont éclaté plusieurs fois pendant le sermon.

New-York, 13 nov—La frégate russe est encore à l'ancre dans la Basse Baie. Les officiers échangent des civilités avec les officiers de l'escadre de réception américaine. Le ministre russe a fait sa visite aujourd'hui. Nul autre bâtiment de la flotte n'est encore arrivé.

Ville du Lac Salé.—Le juri n'était pas en nombre et de nouveaux jurés, [illegible] de ses membres étant appelés [illegible] témoins dans le grand procès de Mine à Bravo City. Le marshal des Etats-Unis a reçu ordre de [illegible] des mandats pour demain.

Il y a grande apparence de neige pour ce soir. C'est avec beaucoup de difficulté qu'on tient les routes ouvertes. Les affaires sont en peu plus inactives. Tout le monde prédit un dur hiver.

New York, 13 nov—Le *Herald* publie ce qui suit sur la réception du navire de guerre russe Abreck: Au point du jour on aperçut un grand navire, et le drapeau américain hissé par le Congrès fit déployer le pavillon bleu de la Russie. Le navire russe fit tout aussitôt un salut national de 21 coups de canon, après avoir arboré le pavillon américain à son mât. Le Congrès a répondu avec une batterie de canons de 9 pouces.

Le lieutenant-commandant Robeson fut envoyé à bord de l'Abreck pour y porter les compliments de l'amiral Rowan et présenter les politesses d'usage au bâtiment de guerre. Son capitaine a accepté une invitation à dîner de l'amiral Rowan, et il a salué le pavillon du vice-amiral de 15 coups de canon qui ont été rendus aussitôt par le Congrès.

Dans une réception à bord de l'Abreck aujourd'hui, son officier commandant a porté le toast suivant : "Nous sommes tous contents d'être à New-York et nous levons à l'Amérique avec joie."

L'Abreck n'a pas vu le reste de la flotte depuis le troisième jour après son départ, et comme c'est un lent bâtiment à voiles, on pensait que les autres navires de la flotte le précéderaient ici.

On croit qu'ils se sont peut-être soit à moins que la flotte ne soit allée à Bermude pour faire réparer les bouilloires du Bogatir.

MARCHÉS EUROPÉENS.

Londres, 13 nov., au soir — Consolidés 93 1[illegible]. Bonds 91 5/8.

Paris, 13 nov — Rentes 56.87.

Liverpool, 13 nov., au soir — Coton fort. Middling 9 1/8 à 9 1/2. Orléans 9 3/4. Ventes [illegible].

MARCHÉS AMERICAINS.

New York, 13 nov., au soir—Argent facile de 5 à 6. Sterling plat à 108 5/8. Or lourd à 111 1/8. Gouvernements fermes.

New York, 13 au soir—Coton ferme. Vendu 1,730 balles. Middling 18 1/2. Orléans 19 3/4. Farine [illegible].

Memphis, 13 novembre—Coton plus ferme. Middling 17 3/4.

Mobile, 13 nov.—Coton en demande. Middling 18 [illegible].

Charleston, 13 nov—Coton [illegible]. Middling 17 3/4. [illegible]

Savannah, 13 nov — Coton ferme et en bonne demande. Middling 17 5/8 à 17 3/4. [illegible]

NOUVELLES DES PASSES.

Passe du Sud-Ouest, 13 nov.—Arrivés : le steamer Juniata, de Philadelphie ; le steamer Vicksburg, de New York ; la barque [illegible], de Boston, 57 jours de Port [illegible], avec des bois ; la goélette anglaise Helena, en 7 jours d'Utila, avec des fruits.

NOUVELLES DES RIVIÈRES.

Vicksburg, 13 nov—Descendant, le Pargoud, City of Quincy, Belle Lee.

Dépêches d'hier soir.

Paris, 13 nov—Les cours martiales disposent rapidement des prisonniers communistes, 10,685 ont été renvoyés et 779 condamnés à diverses peines.

Le comte Lavaray a été nommé préfet des Bouches-du-Rhône à Marseille.

Londres, 13 nov—Les médecins de la reine Victoria annoncent que sa santé s'améliore.

Le yacht Livonia est arrivé. M. Ashbury renonce à son intention de courir encore sur les eaux américaines pour la coupe de la reine.

Cork, 13 nov—Il y a eu hier ici une procession pour célébrer l'acquittement de Kelley. Tout s'est passé avec ordre.

Ville du Lac Salé, 13 nov—Une dépêche dit que Brigham Young est à St. George. On confirme que le délégué Hooper est sérieusement à présenter des conditions à Washington.

Des rapports venant des districts miniers disent que toutes sortes d'outrages doivent être attribuées aux contestations soulevées à propos des mines. Deux témoins ont été affreusement battus et un surintendant a failli perdre la vie.

On dit que les Mormons détenus au camp Douglas, sont adressés à la Cour des Etats-Unis pour avoir un writ d'habeas corpus.

Les collines et les montagnes sont toujours couvertes de neige. L'hiver est venu un mois plus tôt que d'ordinaire.

New-York, 13 nov—Une femme alitée a renversé une lampe hier soir et s'est brûlée à mort.

Il y a eu deux homicides ici la nuit dernière.

Le prêtre mormon, Lindsey, prêchant hier, à Williamsburg, a dit: Nous sommes le peuple choisi de Dieu; il en a l'œuvre. Il y a peu de jours, Chicago a été détruit, et ce n'est qu'une goutte d'eau à côté de ce qui doit arriver; nous avions été chassés de cet Etat et Dieu a dit que nous ne devons pas y demeurer.

Louisville, 13 nov — Une famille pommée Parks, et composée du père, de la mère, un fils âgé de 10 ans, et deux filles, âgées respectivement de 15 et 17, a été trouvée assassinée ce matin. Ils étaient horriblement mutilés. On ne connaît pas les meurtriers.

San Francisco, 13 nov — Le capitaine Barker, du navire baleinier Japon, qui a fait naufrage sur la côte du golfe de Sibérie, avec le capitaine et l'équipage de la barque Créole, qui a fait naufrage dans la mer de Behring, en juin dernier, est arrivé ici. On les croyait perdus.

St-Louis, 13 nov—John P. Fleishman, ayant subi des pertes pécuniaires, prit la résolution de tuer sa famille et de se tuer lui-même. Il administra du chloroforme à sa femme et à ses enfants. Le femme reprit ses sens et découvrit son mari enfonçant des clous dans la tête de leurs enfants. Elle réussit à désarmer son mari, mais les enfants étaient tous morts.

Pottsville, Pa, 13 nov—Trois enfants cherchant du charbon dans une vieille mine ont été suffoqués à mort par le mauvais air.

Paris, 13 nov, Midi—Rentes 56.82.

☞ On trouve au GAGNE-PETIT, des popelines à 20, 30, 35, 40 et 50 cts.

☞ Par ces temps froids et pluvieux, il importe avant tout de se garantir contre l'humidité. On y parvient très facilement en employant les nouvelles chaussures du magasin No 65 rue Ste-Anne.

SCHIEDAM SCHNAPPS.—Aujourd'hui que l'on consomme tant de spiritueux et que les consommateurs ont si souvent à se demander si leur système n'est pas graduellement affaibli par des boissons frelatées, il est bon de pouvoir compter au moins sur la pureté d'une des liqueurs populaires de notre époque—nous voulons parler des Schiedam Schnapps aromatiques d'Udolphe Wolfe. Tout en faisant une addition raisonnable des nombreuses et diverses vertus actives ou neutralisantes qu'on lui attribue, il y a quelque chose qu'être assuré par des médecins et autres connaisseurs scientifiques que nous avons dans cet article un extrait pur qui, pris en quantité modérée, et dans des conditions de santé ordinaires, constitue un stimulant bienfaisant pour les fonctions animales, et qui même pris avec excès, ne fait que le minimum de maux inévitables de ce genre. [illegible] rapport [illegible] incomparablement [illegible] Ses propriétés toniques, [illegible] diurétiques, qui peuvent s'accroître l'énergie vitale peuvent être attribuées à la pureté de son principal élément. Elle diffère des autres genièvres de Hollande [illegible] le produit du juniper communis, [illegible] dans les autres [illegible] de la [illegible] du public de dénoncer les pratiques trop communes de fabriquer des médecines nuisibles [illegible] de vins et de spiritueux, [illegible] liqueur de [illegible].

—Voici un exemple assez rare par le temps qui court.

M. Octave Feuillet, qui touchait 15,000 fr. comme bibliothécaire des résidences impériales, s'était, depuis le 4 septembre, abstenu de passer à la caisse : il se considérait comme démissionnaire.

L'autre jour, dit la *Patrie*, il reçut une lettre de M. Jules Simon. Le ministre l'informait qu'il le regardait comme appartenant à la littérature et non pas à un parti politique ; qu'en conséquence on le priait de venir toucher l'arriéré de ses appointements. Beaucoup auraient profité de l'aubaine.

M. Feuillet déclara qu'il restait fidèle au malheur et refusa d'émarger.

—D'après une statistique, les médecins entrent pour un dixième dans chaque conseil municipal de France.

Il est vrai que nous sommes si malades!...

Société charitable des Pompiers.

Salle du Conseil des Délégués,
NOUVELLE-ORLÉANS, 13 Novembre 1871.

Ce soir, 13 novembre, à une réunion du Conseil, le préambule et les résolutions qui suivent ont été adoptés à l'unanimité :

Attendu que, depuis trente-six ans le corps des Pompiers de la Nouvelle-Orléans est l'une de ses premières et de ses plus utiles institutions ; qu'il a rempli ses devoirs importants avec fidélité, énergie, et d'une manière qui a satisfait le peuple, en temps de paix et pendant la longue et difficile période de la guerre ; ses épreuves d'épidémie partout et toujours ; et

Attendu que la Société charitable des Pompiers, composée des mêmes hommes dévoués, a dans sa longue existence, soigné et assisté des malades, inhumé des morts, contribué au soutien de ses veuves et de ses orphelins et a, aujourd'hui, sur ses listes, deux cent quatre-vingt-dix veuves et orphelins, qu'elle soutient ; et

Attendu qu'une institution dont les services commandent et possèdent la reconnaissance de toute la communauté, dont la charité est aussi vaste que prodigue, dont le respect pour l'ordre public est aussi remarquable que sa grande utilité, dont le passé est sans tache — ne devrait pas être changée brutalement par ceux que le peuple a revêtus momentanément du pouvoir—

Il est résolu que le corps des Pompiers de la Nouvelle-Orléans voit, avec surprise et alarme la tentative injustifiable faite par une partie du Conseil de ville d'abolir son organisation complète d'une manière contraire aux désirs des citoyens, contribuables et pompiers ; qu'il proteste respectueusement mais solennellement contre une législation imprudente et dangereuse pour les propriétés publiques et les assureurs.

Il est résolu que dans la déclaration unanime des assureurs de la Nouvelle-Orléans, exprimée dans le manifeste qui a été publié, dans la voix de la presse et dans celle de l'Association des citoyens, ce Conseil reconnaît les sentiments des citoyens et des contribuables de la Nouvelle-Orléans QUI SE PRONONCENT EN FAVEUR DU MAINTIEN DU CORPS DES POMPIERS.

Il est résolu que nous sommes prêts à conclure un marché équitable avec le gouvernement de la ville et de conserver ainsi une institution, aimée et consacrée par le temps.

Il est résolu que si les Administrateurs ignorent encore les vœux des contribuables — leurs commettants et créateurs — il est besoin d'un nouvel indice des sentiments du peuple, les commissaires et le bureau des Sociétés sont autorisés à convoquer une assemblée dans chacun des quatre Districts de la Nouvelle-Orléans et les épreuves l'exigent.

Il est résolu que s'il devenait nécessaire de convoquer ces assemblées, les délégués qui représentent les Districts municipaux dans ce Conseil sont, par les présentes, constitués en comités chargés de les préparer.

Il est résolu que les présents remerciements des Pompiers de la Nouvelle-Orléans sont offerts aux assureurs de la Nouvelle-Orléans, à la Presse, à l'Association des Citoyens et au peuple, qui ont si promptement et si généreusement coopéré [illegible] gestion.

J. N. MARKS,
Président.
Nouvelle-Orléans, 13 novembre 1871. 14 Nov—1f

MARIÉ, à [illegible] par le Rév. Père Duffo, Mlle. MARIE ELISABETH MARSEILLUS, fille de feu M. Daniel Marseillus, à HENRI B. SARAZIN, tous deux de cette ville. Pas de cartes.

Les journaux de Montréal, Canada, et ceux de San Francisco sont priés de reproduire cette annonce. 14nov—1

Décédée, hier matin, à [illegible] heures du matin, à l'âge de [illegible] ans, Mme Vve R. OLYMPE CAMPBELL. [illegible] connaissances sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu cette après-midi, à [illegible] heures. [illegible] De la part des familles [illegible], A. Marchand, Casbergues, A. Coupépé et O. D. Coulon.

Décédée hier, à sept heures du matin, ALEXANDRINE-MARIE DE ST-GERMAIN, épouse de Charles [illegible], âgée de vingt ans. Les amis et connaissances de [illegible] Anderson sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à trois heures précises. Le convoi partira de la demeure mortuaire, rue Urquhart, entre Frenchmen et Marigny. — De la part de son époux.

Décédée hier matin, à trois heures, Madame EDOUARD COURCELLE, née ST-AMAND, âgée de [illegible] ans. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu aujourd'hui à trois heures, de la demeure de l'[illegible], le corps est exposé rue Ste Anne No [illegible], entre Rampart et Villeré. Clergé St-Augustin.

SERVICE FUNÈBRE.

Samedi, prochain, 18 courant, à [illegible] heures, un service funèbre sera chanté à la Cathédrale pour le repos de l'âme de feu GEORGES MARDIS. Les amis de la famille et ceux de la famille sont priés d'y assister. 14nov—2

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre pour le repos de l'âme de feue Dame FORMAN, ANTHELME (née Marguerite de Mahnkin), aura lieu à la Cathédrale St-Louis, jeudi, à 7 heures et demie du matin. Les parents et amis de la famille, de même que ceux des familles Allain et Landry sont priés d'y assister sans autre invitation. De la part de son époux.

ENTREPOT DE TAPIS ET DE RIDEAUX,
17..........CHARTRES..........17

A. BROUSSEAU & CO.

IMPORTATEURS et marchands, en gros et au détail, de

Tapis anglais et américains, Toiles cirées, toile cirée de table et émaillée, laines, Couvertures de tables et de piano, Damas de toutes sortes, en pièces, Etoffes à rideaux et à meubles, Dentelles, Coutils, Serges, Reps, Rideaux dentelle de Nottingham, Corniches, Toiles, Tapis, Couvertures d'escalier, etc.
15 nov—PP. A. BROUSSEAU & CO.

AVIS. — St. Louis Hotel Association. Des soumissions cachetées seront reçues, au bureau de cette Compagnie jusqu'au 18 courant, pour la location des magasins et du café de la rotonde.

Aucun magasin ne sera loué pour café ou poste d'huîtres.

Les soumissionnaires auront [illegible] de spécifier le genre de commerce qu'ils doivent faire.

Les baux seront faits pour deux à cinq années, à la convenance des locataires.

Le plan des magasins est exposé au bureau de cette association.

La Direction se réserve le droit de rejeter toute proposition. B. T. MAC[illegible], Président.
14 nov—Jusq 28

Attention Compagnie H, 1er Régiment.—Les officiers et membres de cette Compagnie sont requis d'être présents à leur arsenal, MARDI, 14 du courant, à 7 1/2 heures P. M. précises. La plus grande ponctualité est requise, des affaires de la plus haute importance devant être discutées.

Par ordre de LOUIS PRADOS, Capt. Com.
L. MARTIN, Serg.-major. 13nov—2

Société pour Bâtir à la Nlle-Orléans.

AVIS SPÉCIAL.

A la demande de plusieurs souscripteurs au capital de la Société pour bâtir à la Nlle-Orléans, une assemblée aura lieu SAMEDI SOIR, 18 du courant, à sept heures, au MASONIC HALL. Non seulement les actionnaires, mais encore ceux qui ont l'intention de devenir souscripteurs, ou favorisant l'entreprise, sont priés d'y assister. Propriétaires, commis, hommes de peine, dames, travailleurs—tout le monde y est invité. Des hommes haut placés et capables, s'y feront entendre en français, en anglais et en allemand et expliqueront le but de l'institution. On pourra y offrir des suggestions, des résolutions, des amendements aux règlements, etc. Les souscriptions seront ouvertes et il sera fait, à cette occasion, tous les efforts pour que les opérations commencent le plus tôt possible. Il faudra peut-être cent mille piastres. Si les souscriptions ne s'élèvent, jusqu'à présent, qu'à [illegible], un tiers du montant souscrit sera dû, le reste à des intervalles de trente jours au moins, dans la même proportion. Lorsque les souscriptions atteindront la somme nécessaire, il y aura une élection d'officiers et les salaires seront, ainsi que le vote des membres.
J. F. GRIFFING,
11nov—4t Secrétaire.

A. DELPIT & CO.,
12 et 16 rue St-Louis.

DÉSIRANT réduire leur stock trop considérable, font savoir au commerce et le public qu'ils vendront à une grande réduction à dater de ce jour. Les personnes désireuses de profiter de l'occasion feront bien de leur envoyer leur ordre. 14 nov—1m—SI pp

L'Univers Illustré,
16 pages in-folio avec 8 pages de gravures.

ABONNEMENT :
$8.00 par an—Le numéro, le centin.

UN numéro spécimen sera donné à toute personne qui en fera la demande à la Librairie et Cabinet de Lecture de ROUX, REY & BECH, 59 rue Royale, seuls agents pour la Louisiane du célèbre Tabac Caporal. 14 nov—2f

Calendriers pour 1872,
A vendre en gros et en détail, à la Librairie et Cabinet de Lecture de ROUX, REY & BECH, 59, Rue Royale, Seuls agents pour la Louisiane, DU CÉLÈBRE TABAC CAPORAL.
14 nov—2f

3000 caisses VERRES A VITRES de toutes grandeurs, 8 x 10 jusqu'à 22 x 25.
100 pipes GENIÈVRE de Hollande.
[illegible]
25 balles BOUCHONS d'Espagne.
A vendre par [illegible]
11nov—1f [illegible] Vieille-Levée.

ON demande [illegible] TROIS JEUNES FILLES sachant travailler les CHEVEUX. S'adresser chez [illegible] CRUZAT, [illegible] rue des Magasins.

Demande de Commis.

UN COMMIS DRY GOODS, parlant le français, l'espagnol et l'anglais, trouvera une place permanente en s'adressant au magasin Jackson, encoignure Ste-Anne et Chartres. 11nov—[illegible]

Charbon.

[illegible] Charbon de la meilleure qualité, livré dans toutes les parties de la ville, aux plus bas prix du marché, par
W. G. COYLE & CO.,
No 138, rue Gravier.
[illegible] coin Royale et Julia.
11nov—3

$200 de Récompense.

PERDU, avant-hier, 6 novembre, dans un des bals de la rue des Ursulines, ou dans la rue de [illegible] ou Ste-Anne, UNE BOUCLE D'OREILLE [illegible] en diamants. La personne qui [illegible] la rapportera [illegible] recevra la récompense ci-dessus [illegible].

Importation directe.

J. LEVOIS & JAMISON
128......RUE DU CANAL......128

APPELLENT l'attention du public sur leur assortiment [illegible] nouveautés [illegible]

[illegible] POPELINES de Lyon [illegible] nouveautés en fait d'étoffes de [illegible]

MANTEAUX et [illegible]

DRAPS.

[illegible] MÉRINOS. [illegible]

DENTELLES véritables et d'IMITATION et ARTICLES DE DENTELLES

[illegible]

ETOFFES DE LAINE AMÉRICAINES

[illegible]
J. LEVOIS & JAMISON.
11nov—PP No. 128 de la rue du Canal.

GANTS DE PEAU

Nouveautés de Paris.

GUÉBLÉ & NIPPERT,
137......RUE DU CANAL......137

ONT reçu, par le dernier steamer, un assortiment complet des [illegible] GANTS DE PEAU pour dames [illegible] de Paris.

GANTS de dames à 75 cts la paire. [illegible] à boutons à $1 75 la paire. [illegible] à $2 50 la paire. [illegible]

GUÉBLE & NIPPERT,
137......RUE DU CANAL......137

ONT reçu maintenant par les steamers "Allemania" et "Hansa" un grand choix et assortiment nouveau

d'Articles de Fantaisie,

RUBANS, Velours et Soie, PASSEMENTERIE, GARNITURES de Rubans, FRANGES, GUIPURES, &c.

—Ainsi qu'un complet assortiment de—

GANTS DE PEAU pour dames et Messieurs.

—Aussi—

100 doz. CHEMISES Françaises, à [illegible]
100 [illegible] toutes tailles, [illegible]

[illegible] de peau, Caleçons, Faux Cols, Cravates, Chaussettes, &c., &c.

Ainsi qu'une belle ARTICLES DE TOILETTE pour dames et messieurs.

Les personnes et le public sont invités à venir examiner notre splendide Stock. 16 oct—1mPP

B. SEMBRE,
104 Rue Royale, 104,

Entre St-Louis [illegible] Hôtel St-Louis.

VIENT de recevoir un grand assortiment de VELOURS, FRANGES soie, PASSEMENTERIE, boutons, BOUTONS, [illegible]

PARFUMERIE FRANÇAISE des meilleures Marques.

[illegible]

CHEMISES FRANÇAISES,
CRAVATES, GANTS DE PEAU
[illegible]
ET ARTICLES DE PARIS.

SPÉCIALITÉ DE JOUETS D'ENFANTS.
PARAPLUIES, etc.
[illegible]
CANNES FANTAISIE,
ETC., ETC.

Le tout sera vendu à
PRIX EXCESSIVEMENT RÉDUITS.
11nov—PP.

P. MALLARD,
55..RUE ROYALE..55

P. MALLARD, arrivant d'Europe, vendra aux prix les plus réduits son beau stock, comprenant un des plus beaux choix de MEUBLES de tout genre, dans le goût le plus nouveau, ainsi qu'un assortiment varié de

PORCELAINES et CRISTAUX de fantaisie, [illegible]

GLACES françaises, [illegible] de Venise, &c. BRONZES d'art, le choix le plus remarquable dans le pays.

PENDULES, STATUETTES, GROUPES, JARDINIÈRES, CACHE-POTS, &c.

RIDEAUX, un grand choix, [illegible]

TAPIS de [illegible]

G. LAVIE,
183......RUE DU CANAL......183

VIENT de recevoir par les steamers KORLN et ALICE, un assortiment complet des

Célèbres Chemises Charvet,

[illegible]

CALEÇONS, [illegible]
CHAUSSETTES ANGLAISES ET FRANÇAISES.

Il a reçu également le plus grand assortiment de Cravates dernier genre, de Paris.

Porte-Monnaie, Articles de fantaisie,

CANNES, ETC., ETC.

BOUTONS MANCHETTES.

Parfumerie de Lubin, Coudray et E. M. Farina.

FAUX COLS, POIGNETS.

GANTS, VRAI JOUVIN, pour hommes, de la [illegible] JOUVIN, ROYOUBA Cie.
21 sept—1m—PP—mar 14

Déballage. Déballage.

J. G. BERMEL,
No. 190 Rue du Canal.

VIENT de recevoir, par le steamer "Frankfort," le complément de son stock de chemises [illegible] de la maison Vve E. Jouvin & Co., et de Lechain, de [illegible]. Il a aussi le plaisir d'offrir à ses clients l'assortiment le plus complet qu'on puisse trouver en ce qui concerne cravates, faux-cols, [illegible], parapluies, en-tous-cas, ombrelles, éventails, parfumerie, articles de fantaisie, [illegible], cheveux, etc., etc.—le tout à des prix très raisonnables.

Articles pour coiffeurs, en gros et en détail. On trouvera aussi un assortiment des vitrières de [illegible] Hoffman & Farch, de New York.
11nov—1[illegible]

$60 et $65.

MACHINE A COUDRE

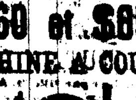

—DE—

WILCOX & GIBBS,

A L'USAGE DES FAMILLES.
Mue par la main et par le pied.

LA seule dont les dames délicates puissent se servir à cause de sa légèreté.

Toutes les Machines perfectionnées à Vendre.

NOTRE NOUVELLE

MACHINE domestique, à coudre, est la plus grande merveille du siècle.

On évite, en l'employant, les dangers et le travail que les dames [illegible] ont à [illegible] en se servant des anciennes. Elle [illegible] de la santé.

Vous économisez de $8 à $10 en achetant une Machine à Coudre ici.

Un grand assortiment de COSTUMES FAITS, [illegible] à des prix modérés.

M. S. Hedrick,
Propriétaire,
[illegible] No 103 [illegible] rue du Canal,
Nlle-Orléans.

On demande des AGENTS pour la vente au comptant. 13nov—1m

LUNCH ! LUNCH !!

MM. DEMORUELLE & BONNEFOUX, Restaurants, coin Royale et St-Pierre, ont l'honneur d'annoncer à leurs clients et au public en général qu'ils feront AUJOURD'HUI, l'ouverture de leur LUNCH accoutumé. Il se composera de plats [illegible] des plus délicats. [illegible] dames, est parfaitement [illegible] à toute heure des mets choisis [illegible]. Le service ne laissera rien à désirer.
13nov—Mar PP [illegible]

Toujours en avant !!!
MAGASIN SAINTE-ANNE,
65 Rue Ste-Anne 65
(Près Royale)

Ventes ! Ventes !

SANS RÉSERVE AUCUNE.

1200 caisses débarquées du "Océan Bride" [illegible] chaussures de toutes grandeurs, [illegible]

[illegible]

40 doz. Congress maroquin, à $1 75.

[illegible]

NOTA.—Il nous serait impossible d'énumérer l'immense stock. Nous réclamons une visite de [illegible] Les marchands de la campagne y trouveront un avantage [illegible].

Venez au No 65 rue Ste-Anne.
[illegible]

Au Gagne Petit,
Angle des rues St-Pierre et Royale.

P. ISRAEL

VIENT d'ouvrir, à l'adresse ci-dessus, un magasin où l'on trouvera constamment un immense assortiment de Marchandises Sèches et de Fantaisie, telles que—

POPELINE entre, pays, MÉRINOS français, TARTANS français et américains, ROBES nouveautés de Paris, MOUSSELINES DE LAINE, unie et [illegible], MÉRINOS NOIR et MOUSSELINES de LAINE double et simple largeur, BOMBAZINE, CHALES CACHEMIRES français. Un lot de SOIERIES NOIRES (gros [illegible]) à très bas prix. CASIMIRS, JEANS, SATINETTES, FLANELLES blanches et rouges, unies et croisées. Un assortiment complet d'Articles de Ménage. Articles de blanc de tous genres, JUPONS à $1 et $1.25. Une grande variété de grosses Marchandises, telles que : INDIENNES, COTON blanc et écru, COTONNADE, COTON à Draps, COUVERTURES de Laine, &c., &c., &c. Un lot de VALENCIENNES, à [illegible], et 20 cts. Aussi GUIPURE NOIRE.

10 pièces [illegible] françaises à [illegible].

[illegible] paires COUVERTURES laine à $3 50,
[illegible]
[illegible] douzaines CHAUSSETTES anglaises à $3 50,
[illegible] pour femmes à très bas prix,
[illegible]
[illegible] MOUCHOIRS ourlés pour hommes,
[illegible]
10 pièces de MOUCHOIRS SOIE pour hommes à $1 50,
[illegible] douzaines de GANTS JOUVIN, première qualité à $1 50.

Ayant acheté tout récemment un grand stock de Marchandises aux encans à des conditions très avantageuses, il les offre à un faible bénéfice au-dessous du prix coûtant.

☞ N. B.—Venez examiner ce magasin du "Gagne Petit" avant d'acheter ailleurs, et vous serez satisfaits. 15 oct—1m

AUX CENT MILLE PALETOTS
Grande Vente de

Marchandises

Sauvées des derniers désastres Maritimes.

MICHEL LION,
197 & 199, Vieille-Levée, en face du marché à la viande.

PRÉVIENT le public que, ayant été à même de traiter avec plusieurs compagnies d'assurances, elles lui ont cédé, à des conditions très avantageuses, un fort lot de marchandises faisant partie de la cargaison des steamers échoués récemment. Il a acheté, pour la somme de $160,000 au comptant des marchandises qui peuvent être évaluées au double et qu'il cédera à un petit bénéfice, afin de les donner à ses nombreux clients et à sa bonne clientèle. Les marchandises dont il s'agit consistent en habillements confectionnés pour hommes et jeunes gens qui ne laissent rien à désirer sous le rapport de la façon et qui sont tous coupés à la dernière mode.

Un fort lot de PARDESSUS pour tout âge.

Aussi—Un assortiment complet pour jeunes garçons, acquis, sans exagération, à la moitié au-dessous du prix qu'il faudrait les payer partout ailleurs. Grand assortiment de chapeaux d'hiver depuis 50 cents, chapeaux fins à des prix excessivement bas.

Linge de corps, chemises depuis 40 cents et au-dessus, [illegible], chaussettes, caleçons, etc., etc.

Il a en outre une grande quantité de CHEMISES de Haute, [illegible], d'une qualité supérieure.

Comme ces marchandises n'ont été achetées qu'après examen, elles ont été minutieusement examinées, et tout ce qui est mis en vente sur les comptoirs est en excellent état et parfaitement garanti sous ce rapport. Le public n'en connaît pas, d'ailleurs, de plus favorable en question. Personne ne voudra laisser échapper l'occasion de s'habiller à neuf et de se fournir de linge pour la moitié de la somme qu'il faudrait payer dans tout autre magasin.

Les marchands de la ville et de la campagne sont spécialement invités à venir vérifier ce qui est annoncé plus haut ; ils y trouveront leur profit.
1er oct—3m MICHEL LION.

Fermé
jusqu'à Samedi, 11 Novembre,
ET ENSUITE
Grande Ré-Ouverture.

Nous croyons que tout le monde doit comprendre dans quelles conditions avantageuses pour le public a lieu la réouverture.

C. LAZARD,
195 - - Rue Vieille-Levée - - 195
ENCOIGNURE STE-ANNE.

A vendu son grand stock de Linge d'été. Maintenant, se trouvant dans la même position avec son grand assortiment de VETEMENTS D'HIVER, s'élevant à la somme de $375,000 comprenant tous genres

D'HABILLEMENTS POUR HOMMES ET ENFANTS.

CHAPEAUX, CASQUETTES, MALLES, etc., le tout devant être vendu à 25 pour cent au-dessous du prix coûtant afin de faire place à la nouvelle association qui ne doit entrer en possession que quand tout le stock sera entièrement écoulé.

☞ Les acheteurs pour le gros et le détail sont priés de venir en faire leurs achats avant d'acheter ailleurs.

1,500 Pardessus depuis $3 75 et au dessus.

Un grand assortiment de CHEMISES DE FRAC et CALEÇONS en Flanelle de Santé.

CHEMISES et Caleçons flanelle rouge et blanche.

CHEMISES blanches et en couleur.

CHEMISES de dessous laine, fantaisie.

[illegible] tricotées laine, fantaisie.

PALETOTS et Pardessus caoutchouc.

PARDESSUS et Paletots imperméable.

Un grand assortiment de COUVERTURES blanches et couleur.

CHAUSSETTES en laine et en coton.

MALLES, Valises, Sacs de voyage, Parapluies en soie et en coton, Gants, etc.

Au No 195, rue Vieille-Levée,
Encoignure Ste. Anne.
9 nov—[illegible]

MAISON J. GALINIER
101......RUE ROYALE......101
ENTRE ST-LOUIS ET CONTI,
Nlle-Orléans.

Ouverture des Marchandises D'HIVER.

Toutes les Nouveautés Parisiennes EN MODES.

DE retour de mon voyage à Paris et venant de recevoir toutes mes marchandises

Je viens solliciter la visite des dames, et leur offrir le plus beau choix de CHAPEAUX MODÈLES GARNIS qu'il y ait sur la place, et qui sortent des premières maisons de Paris.

Elles trouveront également ;

Un grand assortiment de FLEURS FRANÇAISES pour chapeaux, COIFFURES pour mariées, demoiselles d'honneur, pour bal, soirées, spectacles et aussi pour ornement de robes.

Un assortiment de PLUMES D'AUTRUCHE et de fantaisie.

Un beau lot de FINE BIJOUTERIE, ÉVENTAILS, VOILETTES, CHIGNONS, TRESSES, CEINTURES, NŒUDS NOUVEAUTÉ, RUBANS DE VELOURS pour garniture de robes, etc., etc., etc.

GANTS JOUVIN PREMIER CHOIX, BLANCS ET PAILLE, SPÉCIALEMENT POUR SOIRÉES, A UN, DEUX ET TROIS BOUTONS.

Les personnes désireuses d'acheter la garniture d'un chapeau, trouveront chez moi dans le plus petit détail, toutes les plus belles fournitures, en Plumes, Fleurs, Rubans, Velours, Ornements d'Ecaille et de Jais, et toutes les couleurs en velours—Faille et Turquoise.

Toutes les dames qui s'attachent à la grâce de la forme, à l'élégance des ornements et à la nouveauté des nuances, sont invitées à venir voir mon assortiment avant d'acheter leurs chapeaux ailleurs.

Malgré l'augmentation des prix sur toutes les marchandises françaises de haute nouveauté, j'espère, en raison de mes achats directs en fabrique et aussi en réduisant mes bénéfices au plus simple expression, pouvoir leur offrir mes marchandises à des PRIX TRÈS MODÉRÉS.
20 oct—1m—8 mar J. GALINIER.

"JACKSON STORE"
Encoignure Ste-Anne et Chartres.

GRANDE VENTE
—DE—
Marchandises Sèches
—CHEZ—

TURCOTTE & LAROSE.

NOUS offrons un grand assortiment de marchandises que nous vendrons à des prix défiant tous [illegible] la concurrence.

Venez examiner notre stock, et vous serez convaincus que nous vendons au plus bas marché,—tels que :

SOIERIE noire à $1, $1.50 et $2, valant le double;

POPELINES unies, chinées et rayées, à 25 cts ;

Do [illegible] nattinées, à 30 cts ;

Do Rayées à dessins, 25 cts ;

MOZAMBIQUES, unies, quadrillées et rayées, à 20 cts ;

MOUSSELINES DE LAINE à dessins, à 15, 20 et 25 cts.

Notre assortiment de marchandises de Deuil est des plus complets :

Mérinos, Cachemire, Alépine, Bombazine, Bombasine, Tamise, Reps, Alpaca, Mousseline de Laine simple et double (aux prix les plus bas) ;

DENTELLES Nottingham $1 à 25 cts ;

MOUCHOIRS ourlés pour messieurs et dames, à $1 la douzaine ;

COLS en toile à 10 cts ; Valenciennes 7 1/2, 10, 12 1/2 cts la yarde ;

JACONATS brodés à 12 1/2 à 15 cts, etc., etc.

Couvertures blanches et grises de toutes grandeurs ;

Devants de Chemise en Bruxelle et Velours ;

NATTES blanches et à carreaux.

Grande quantité de Marchandises pour l'usage de la campagne. Les habitants trouveront bien de venir nous voir avant d'aller ailleurs.

22 oct—1m DMar J.

CHANGEMENT DE MAGASIN.
Modes et Nouveautés.

MME F. DUPUY, de retour de France, annonce à sa clientèle de la ville et de la campagne qu'elle vient de recevoir par les derniers arrivages, et de déballer, à son nouveau magasin, No [illegible] rue Royale, entre Bienville et Conti, un grand assortiment de MODES, NOUVEAUTÉS, FLEURS, PLUMES, LINGERIE, &c.

☞ Mme F. DUPUY blanchit et teint les plumes en toutes nuances. 8nov—1m

Demande de Cuisinière.

ON demande une CUISINIÈRE pour une petite famille. [illegible] au No [illegible] rue des Remparts, entre Conti et Bienville.

GRANDE FABRIQUE
DE

C A N D I
DE
NORMAN & REISS,

121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.

RUE VIEILLE-LEVÉE.

ILS Y FABRIQUENT CONSTAMMENT

Du Candi en gros et en petits bâtons.
Toute espèce de Candi à la crème.
Toute espèce de Candi mangeable.
Candi clair.
Candi amer (Horehound).
Candi tressé.
Candi dur.
Popping Kisses américains.
Pâte de Jujube.
Toute espèce de Chocolats.
Gomme.
Bonbons fins.

En tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE.
Toute espèce de
GATEAUX
Arrondis et simples.
GATEAUX DE MARIAGE
faits sur commande dans le plus court délai.

Ils importent toutes sortes d'Articles
ETRANGERS, tels que
Bâtons de fantaisie,
Chapeaux de toutes grandeurs,
Feuilles de pâte de guimauve,
Feuilles or et argent,
Toute couleur de roses,
Fleurs de tous genres,
Cornes d'abondance,
Roses de fantaisie,
Papier dentelle, etc.
Qu'ils vendront au plus bas prix du marché.

RUE VIEILLE-LEVÉE.

FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.

NORMAN & REISS, 121 & 123 rue Vieille-Levée.

FIRE WORKS :

ROMAN CANDLES,
SKY ROCKETS,
PIN WHEELS,
SCROLL WHEELS,
SAXON WHEELS,
VERTICAL WHEELS,
SERPENTS,
TRIANGLES,
BLUE LIGHT,
FLYING PIGEONS,
BOURBILLIONS,
FIRE CRACKERS.

PRIZE BOXES.

BON TON, SANTA CLAUS,
NOVELTIES,
CASH PRIZE BOX, SHOO FLY,
LITTLE SHOO FLY.

A vendre par
NORMAN & REISS,
Seuls Agents,
Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.
1 oct—PP

P. BOISSONNEAU,
Marchand-tailleur,
140......Rue du Canal......140

GRANDES NOUVEAUTÉS !
IMPORTATION DIRECTE D'EUROPE !

M. P. Boissonneau a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il vient d'arriver d'Europe, et a apporté avec lui un magnifique assortiment d'étoffes d'automne et d'hiver, pour vêtements.

Toutes ses étoffes sont de la dernière nouveauté, et les dessins de la dernière mode.

M. Boissonneau a choisi lui-même les divers articles de son assortiment dans les PREMIÈRES MANUFACTURES de France et d'Angleterre.

M. Boissonneau prie ses nombreux clients et ceux qui voudraient bien honorer son magasin d'une visite. [illegible]

Entrepôt de Tapis et de Toiles Cirées.

ELKIN & CO.,
168......RUE DU CANAL......168

REÇOIVENT, en ce moment, un assortiment élégant et varié de TAPIS VELOURS, BRUXELLES, TROIS FILS, INGRAINS, TOILES CIRÉES, STORES, RIDEAUX, etc.

NATTES de toutes qualités, ainsi qu'un assortiment complet de fournitures de tapisserie, qu'ils vendront aux prix les plus réduits.
15 sept—1m PP vend dim mar

BONNE OCCASION.

Restaurant et Poste aux huîtres.

On désire disposer, à des conditions avantageuses pour l'acquéreur, du Restaurant bien connu, situé au coin de la rue de la Douane et du Passage de la Bourse. Au restaurant est adjoint un poste aux huîtres. La clientèle de l'établissement est excellente et les profits sont considérables. Les propriétaires n'ayant pas le temps de s'occuper personnellement de la direction, se sont décidés à le vendre. Le local est très spacieux. La personne qui l'achèterait ferait une très bonne affaire.

Pour les conditions, s'adresser au Meridien, [illegible], 22 Passage de la Bourse.

Nouvelle-Orléans, 8 novembre 1871.

AUX
Dégustateurs !
VINS et LIQUEURS.
OUVERTURE
AUJOURD'HUI
45 RUE DES URSULINES 45
Entre Royale et Chartres.
4nov—1m

REGARNISSEZ VOTRE GARDE-ROBE.
Songez à votre Linge d'Hiver.
CHERCHEZ LES PRIX MODÉRÉS.

B. T. WALSHE,

Importateur et Marchand de Lingerie d'Hommes et de Linge de Jeunes Garçons, au No 130 de la rue du Canal. 5 nov—1m—PP

CHEZ
LION & PINSARD,
151 et 153...RUE DU CANAL...151 et 153
[illegible] de Baronne.

Nouveautés Parisiennes

Reçues par les derniers arrivages d'Europe.
21 Juil—1m PP

LEGAL-TENDER.

AVIS AUX AMATEURS
Fumeurs.

FERNANDEZ & VILLA,
COIN ROYALE ET DOUANE.

ANNONCENT aux amateurs fumeurs qu'ils viennent de recevoir, par le steamer "Margaret", une nouvelle marque de Cigares connus sous le nom de LEGAL TENDER, qui défient toute concurrence pour la qualité, de même qu'un assortiment complet de différentes autres marques, qui sont offertes au plus bas prix du marché, telles que—

La Corona, Cabañas,
Partagas, Intimidad,
Excepcion, Figaro,
Upmann.

—Aussi—

Un fort lot de CIGARETTES des meilleures marques. 7 nov—1m PP

JOSÉ LLADO, AGENT, A L'ANGLE DES rues St-Charles et Commune (au dessous de l'Hôtel St-Charles), a constamment des EAUX MINÉRALES fraîches, en barils et en bouteilles ; des MÉDICAMENTS, des PRODUITS CHIMIQUES, de la PARFUMERIE, etc., de choix. Dépuratif de Llado, Rheumatic Mixture de Flathy, etc. ; The Indian Mixture ; le célèbre AMER WANATA.

Il remplit avec soin les ordonnances de médecins à toutes les heures du jour et de la nuit.
16mar—1m

D. DE HAVEN. J. W. ROBERTSON.

ROBERTSON & CO.,
Au-dessus des bureaux de M. Conroy & Co.
No 4 de la rue du Canal.
Agents et Négociants-Commissionnaires.
18nov—2m

GEO. ALCES,
183......Rue des Remparts......183

250 Caisses Tabac de Pennsylvanie, tripes et cape.
174 balles de la Vuelta Abajo, premier choix ;
241 [illegible]
1,500 pièces Rubans de Grenade ;
800,000 Cigares de toutes qualités ;
A vendre par GEO. ALCES,
183, rue des Remparts.
8 nov—1m

Avis.

TOUTES les procurations que j'ai données jusqu'à ce jour sont aujourd'hui révoquées.
Nlle-Orléans, 6 novembre 1871.
7 nov—2f A. LECOURT.

J. E. MERILH. [illegible] CASAUBIEILH.

J. E. MERILH & Co.,
179......Rue Poydras......179

MARCHANDS, EN GROS ET DÉTAIL, DE CUIRS ET CRÉPINS,

ONT constamment en magasin un fort stock de peaux de veau françaises et allemandes, maroquin de Larue & Cambon, passé à l'huile; veau ciré, doublures ; peaux de chevreau et peaux de chèvres ; Lasting, Serges, Galons, lacets, guêtres de souliers, etc., etc.

CORDONS DE SOULIERS, de la meilleure qualité ; SOIE DE MACHINES, aiguilles à coudre ; toute espèce d'outils de cordonnier.

Les ordres de la campagne sont l'objet d'une attention particulière. 1 oct—1m PP

CAZAUX & VERGNOLE,
IMPORTATEURS,
VINS, LIQUEURS, &c.,
—ET—
FABRICANTS DE SIROPS,
No......VIEILLE-LEVÉE......
[illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 13 NOVEMBRE.—CLASSE No 270

[illegible]

36 41 17 39 6 31 63 46 [illegible] 30 15 67

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans une salle de la Compagnie.
HOWARD, SIMMONS & Co.
Contracteurs.
Rue St.-Charles, encoignure Union, Nlle-Orléans.
Nous soussignés, nous certifions notre signature [illegible] Nouvelle-Orléans, Louisiane, ce 13 Novembre 1871.
[illegible]
[illegible] Commissaires.

☞ Méfiez-vous des fausses Loteries. [illegible]

HEBERT & Cie.,
59......RUE DE CHARTRES......59
(Coin Bienville.)

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

Papeterie, Articles de Bureaux,
UN IMMENSE ASSORTIMENT DE
Papiers peints en tous genres,
A PRIX RÉDUITS.

Abonnements à toutes les publications françaises de Sciences, Modes, Littérature, etc., etc.

REÇU d'une des premières fabriques de New York, un assortiment complet et considérable d'articles pour bureaux, tels que—

Registres en tous genres, Carnets de poche, Livres de reçus, Papiers à lettre extra, Enveloppes, Plumes, etc., etc.—le tout pour être vendu à des prix excessivement réduits.

De Paris, par les derniers arrivages—

Articles pour confiseurs, tels que POCHES à Bonbons, COSAQUES, ROSES en papier dentelle, etc., etc.

4 juil—1m—MaJD—PP HEBERT & Co.

Banque d'Epargnes de la Nouvelle-Orléans.

137......CANAL......137

(Incorporée le 15 mars 1855.)

—OFFICIERS—

L. F. GENERES, Président.
THOS. A. ADAMS, 1er Vice-Président.
THOS. ALLEN CLARKE, 2d Vice-Président.
CHARLES J. LEEDS, 3me Vice-Président.
SAM. JONES, Jr., Trésorier.

—Directeurs—

L. F. Généres, Dr. W. Newton Mercer,
George Jonas, David Urquhart,
Thos. A. Adams, John G. Gaines,
Thos. Allen Clarke, Carl Kohn,
Charles J. Leeds, Christian Schneider,
Samuel Jamison.

Intérêt dus sur les dépôts.
1nov—3m—PP

Banque d'Epargne de la Louisiane et Compagnie de Dépôts.

51......RUE DU CAMP......51

W. VAN NORDEN, HENRY PEYCHAUD,
Président. Vice-Président.
JOHN S. WALTON, Caissier.

Directeurs :

W. E. [illegible], David Wallace,
E. J. [illegible], Dr. H. Holcombe.

On paie six pour cent sur les sommes déposées. Coffres-fort à louer, et valeurs prises en garde. On se charge de collecter les intérêts sur valeurs et d'en faire les remises.

Les personnes qui habitent le pays trouveront dans cette Compagnie un dépôt sûr pour toutes les valeurs, papiers, etc., qu'elles désirent mettre en sûreté. 12 nov—1 an

$20,000 DE PRIME.

LA CINQUIÈME GRANDE FOIRE D'ETAT
—DE LA—
Société de la Foire Industrielle et Agricole
DE LA LOUISIANE
—aura lieu—

AUX FAIR GROUNDS
VILLE DE LA NLLE-ORLEANS
—les—
18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25 et 26 Novembre 1871.

Les exposants des diverses parties de l'Amérique sont invités à cette Foire. Les chemins de fer, les bateaux, et autres entreprises de transport, ainsi qu'il est dit aux pages 20 et 21 des catalogues, transporteront les objets, les voyageurs (aller et retour) à moitié prix.

Les livres sont ouverts, au bureau de la Société, dans le Mechanics' Institute, pour l'entrée des Machines, Appareils, Marchandises, Bestiaux, Produits agricoles, Fruits, Végétaux, &c.

Pour plus amples détails, consultez le Catalogue des Primes, qui sera adressé franco à toute personne qui en fera la demande.

LUTHER HOMES,
Secrétaire et Trésorier,
oct PP Nlle Orléans

LES certificats suivants de stocks et de scripts nouveaux ayant été volés, le détenteur avis a adressé aux institutions respectives pour les remplacer par de nouveaux certificats.

[illegible]

Actions. No.
50 N. O. City Railroad [illegible] en faveur de B. Biscoe.
50 do [illegible] do
30 do [illegible] do
5 do [illegible] do
10 do [illegible] do M. E. Morton.
50 N. O. Gas Light Co 2716 [illegible] B. Biscoe.
[illegible]
54 Mechanics & Traders' Bank No 273 en faveur de B. Biscoe.
17 Canal Bank No [illegible] en faveur de B. Biscoe.
5 Louisiana State Bank [illegible]
20 Atlantic Ins'nce Co [illegible]
[illegible]
20 Merchants Bank [illegible] Mrs E. M. Gale

Scrip du Home Mutual Insurance Co en faveur de B. Biscoe, comme suit :

[illegible]

Scrip du Merchants Mutual Insurance Co émis en faveur de B. Biscoe :

[illegible]

Scrip de la Louisiana Mutual Insurance Co., émis en faveur de B. Biscoe :

[illegible]

Scrip de la New Orleans Mutual Insurance Co., émis en faveur de B. Biscoe :

[illegible]

Scrip de la Sun Mutual Insurance Co., émis en faveur de B. Biscoe :

[illegible]

Scrip de la Louisiana State Mutual Insurance Co., émis en faveur de B. Biscoe :

[illegible]

Scrip du Crescent Mutual Insurance Co, émis en faveur de B. Biscoe :

[illegible]

12 nov—1m B. BISCOE.

$10 de Récompense.

Perdu, le 7 du courant, rue Kerlerec, entre Marais et Villeré, un CHIEN SETTER, couleur pâle, répondant au nom de [illegible], ayant un cou un collier [illegible]. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque le rapportera [illegible] No 125 de la rue Kerlerec, entre Marais et Villeré. [illegible]